

Communiqué de presse

ACTEE et la Banque des Territoires accompagnent la structuration des plans de financement des collectivités

Paris, 11 décembre 2025 - La Banque des Territoires, via son programme EduRénov, et ACTEE s'associent afin de déployer une offre intégrée d'ingénierie financière pour sécuriser les projets de rénovation des collectivités, notamment du bâti scolaire. Ainsi, deux dispositifs complémentaires sont lancés dans le cadre de ce nouveau partenariat : un marché d'ingénierie financière et le déploiement d'experts en financement sur les territoires.

La rénovation énergétique reste entravée par une difficulté récurrente : le montage des plans de financement, souvent complexe dans un contexte de ressources publiques limitées. Grâce à cette nouvelle convention, ACTEE et la Banque des Territoires proposent un parcours complet associant diagnostic, assistance technique et désormais accompagnement financier structuré.

L'objectif des deux partenaires est d'accompagner les collectivités à mobiliser efficacement des subventions, des prêts, des dispositifs publics et des ressources propres pour concrétiser leurs projets.

Un parcours d'accompagnement intégré jusqu'à la phase de commencement des travaux

Le partenariat repose sur la mise en place d'un parcours optimisé, destiné aux collectivités territoriales, pour assurer la continuité entre les phases technique et financière d'un projet. Conçu comme un fil rouge, il articule quatre briques complémentaires :

- L'ingénierie technique portée par ACTEE, renforcée par les projets identifiés par les ALEC et les syndicats d'énergie ;
- L'ingénierie financière de la Banque des Territoires : analyse budgétaire, scénarios, identification des aides et montage des dossiers ;
- L'appui d'experts en financement déployés par ACTEE, formés conjointement avec la Banque des Territoires, et afin d'accompagner les collectivités sur le terrain ;
- Les solutions de financement de la Banque des Territoires, incluant prêts de long terme et dispositifs d'intrating pour concrétiser les travaux.

Des experts financiers déployés dans les territoires

ACTEE et la Banque des Territoires lancent conjointement, dans le cadre de leur partenariat, un appel à projets "Ingénierie financière" qui proposera deux leviers aux collectivités pour la réalisation de leurs projets :

- L'accès direct au marché de prestations financières de la Banque des Territoires ;
- L'appui d'un réseau national d'experts financiers, financé par ACTEE et formé conjointement avec la Banque des Territoires.

Ces experts seront positionnés dans des structures mutualisatrices et interviendront au plus près des territoires pour accompagner les collectivités dans l'analyse financière, la préparation de dossiers et la mobilisation des financements. Leur formation inclura les solutions de prêts, des montages juridico-financiers complexes, et le recours à des dispositifs nationaux et régionaux.

« En simplifiant le parcours des élus et en leur donnant accès à des experts de proximité, nous leur donnons les moyens de passer à l'action et d'engager des rénovations ambitieuses, adaptées aux

réalités locales. Cette nouvelle brique complète notre accompagnement, cette fois jusqu'au financement des travaux. Nous maîtrisons l'ingénierie technique ; grâce à ce partenariat, nous apportons désormais aux collectivités l'appui financier indispensable pour passer à l'action. » **Guillaume Perrin, directeur d'ACTEE.**

Une ingénierie financière clé en main pour boucler les plans de financement

Le programme EduRénov de la Banque des Territoires propose un accompagnement pour sécuriser financièrement un plan de rénovation, via une prise en charge des prestations d'ingénierie financières. Cet accompagnement permet aux collectivités d'analyser leur situation budgétaire, d'identifier leur capacité d'investissements, et de créer ou réviser un plan de financement dans le cadre d'un ou plusieurs projets de rénovation d'établissements publics. L'accompagnement concerne également l'optimisation et la recherche de financements.

Plusieurs centaines de prestations seront financées par la Banque des Territoires sur le territoire et permettront :

- D'analyser le projet de rénovation au regard du budget global de la collectivité et identifier les capacités d'investissements de la collectivité territoriale ;
- Constituer un plan de financement soutenable tenant compte des principales composantes d'un budget (CAF, dette, capacité de désendettement) ;
- De proposer plusieurs scénarios de financement combinant subventions, fonds européens, prêts, CEE, intracting, etc. ;
- D'appuyer le montage administratif des dossiers (Fonds vert, DSIL, DETR...).

« Trop de collectivités disposent aujourd'hui d'un diagnostic technique solide mais peinent à transformer leurs intentions en chantiers faute d'un plan de financement clair, soutenable et complet. Ce partenariat apporte une réponse concrète : un parcours continu, lisible et opérationnel, qui réunit l'ingénierie technique, l'analyse financière et les solutions de financement. » **Nicolas Turcat, directeur du programme EduRénov.**

Les deux approches se veulent complémentaires avec une réponse rapide à travers la mobilisation du marché à bon de commande d'EduRenov et une réponse sur du temps long avec la mobilisation des experts en financement déployés sur les territoires.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

in

A propos d'ACTEE

Le programme Action des Collectivités Territoriales pour l'efficacité énergétique (ACTEE), co-porté par la FNCCR, accompagne les communes dans la rénovation énergétique de leur patrimoine et la substitution des énergies fossiles par des systèmes énergétiques plus performants et moins carbonés.

ACTEE favorise le passage à l'acte des collectivités par la mise en place d'une ingénierie adaptée, sans financer les travaux. Les fonds mobilisés par ACTEE sont affectés à trois missions principales :

- Financer des postes d'économies de flux. Au sein des collectivités, ils conseillent et planifient les rénovations, du montage des dossiers de subvention au suivi des travaux.
- Financer des audits selon une logique de mutualisation : achats de logiciels, marchés d'audits, de travaux, installation de capteurs, etc.
- Fournir un ensemble d'outils au service des collectivités : simulateur, logiciels, cartographies, guides, formations, documents contractuels types et outils innovants.

Doté de 220 millions d'euros dans le cadre du plan sobriété, ACTEE a pour ambition d'engager des actions de rénovation dans 50 % des communes en France. www.programme-cee-actee.fr

Contacts presse :

Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie Imbert – aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82

ACTEE

Tristan Saramon - tristan@decarb.one - 06 66 66 29 41